



Formation

Préparation à l'habilitation électrique - BF HF

- Exécutant ou chargé de chantier - Initiale

Durée : 7 heures (1 jour) [Exécutant] / 10.5 heures (1.5 jour) [Chargé de chantier]

Effectif : De 1 à 10 participants



Pourquoi envisager cette formation ?

L'habilitation électrique est une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage (norme NF C18-510). Elle nécessite une formation préalable qui apporte des connaissances sur la prévention du risque électrique et les mesures d'urgence à prendre en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique. L'employeur peut délivrer l'habilitation électrique sur la base d'un " avis après formation " remis par l'organisme de formation.



Objectifs pédagogiques

- Réaliser en sécurité les opérations lors de travaux en fouilles : dégagement d'une canalisation enterrée non consignée, nettoyage à des fins d'identification, ripage ou soutènement, ouverture de fourreau, mise en œuvre de moyens de protection de câbles et d'accessoires



Profil des stagiaires

Pour qui

- Toute personne réalisant des travaux en fouilles, dans l'environnement des canalisations électriques isolées et appelée à dégager une canalisation enterrée ou à effectuer des opérations sur les canalisations rendues visibles
- Exemple de profession : terrassier, conducteur d'engins

Prérequis

- Pas de prérequis particulier



Modalités

Modalités d'intervention

- Formation en présentiel intra-entreprise au sein des locaux de l'entreprise (ou dans des locaux tiers mis à disposition de l'entreprise). Délai d'intervention : entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande.

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

- Plusieurs de nos intervenants sont formés pour accompagner des personnes en situation de handicap. En fonction du type de handicap, la taille de la classe sera réduite afin de pouvoir consacrer suffisamment de temps à chaque stagiaire. Pour les handicaps d'origine auditive, il pourra être fait appel à un interprète en langue des signes.

Limites d'effectifs

- De 1 à 10 participants

Durée

- 7 heures (1 jour) [Exécutant] / 10.5 heures (1.5 jour) [Chargé de chantier]



Ressources techniques et pédagogiques

Équipe pédagogique

- Cette formation est assurée par un formateur possédant de bonnes connaissances en prévention, des compétences techniques, une excellente pédagogie et un titre d'habilitation en adéquation avec la formation dispensée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés
- Apports théoriques
- Formation pratique réalisée dans l'environnement habituel du stagiaire ou, à défaut, dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du réel
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique
- La partie pratique représente environ 50 % de la formation
- Remise du Mémo Formation " Préparation à l'habilitation électrique pour les opérations d'ordre non électrique " (livret de 80 pages) à chaque stagiaire
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- La formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances et des savoir-faire.
- L'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM).
- L'évaluation des savoir-faire est réalisée à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention.



Modalités de certification ou de délivrance d'une attestation

Modalités de reconnaissance ou de validation

- L'évaluation des connaissances est réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM) constitué de 15 questions minimum. Le stagiaire doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum. L'évaluation des savoir-faire est réalisée à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention et sur la base de 3 critères : sans erreur, erreur mineure (sans conséquence vis-à-vis de la sécurité des personnes) ou erreur majeure (avec conséquence directe pour la sécurité des personnes). Les critères d'acceptation sont : deux erreurs mineures au maximum et aucune erreur majeure.

Modalités d'obtention

- À l'issue de la formation, le formateur rédige un " avis après formation " et il le remet à l'employeur et au stagiaire. L'employeur prend en compte cet avis avant d'habiliter son travailleur. La périodicité de recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.

Détails sur la certification ou sur l'attestation

- Pas de lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Durée de validité de la certification

- 3 année(s)



Contenu de la formation (progression pédagogique)

- Jour 1 : Thèmes communs à tous les symboles - Exécutant et chargé de chantier
 - Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
 - Zones d'environnement et leurs limites
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
 - Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
 - Protection collective : mesures, équipements et signalisation
 - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
 - Évaluation du risque électrique
- Jour 1 : Thèmes spécifiques aux symboles BF-HF - Exécutant et chargé de chantier
 - Acteurs concernés par les travaux en fouilles autour des canalisations électriques isolées enterrées (rôle et fonction)
 - Limites de l'habilitation symbole BF-HF et opérations autorisées
 - Risques spécifiques aux travaux en fouilles autour de canalisations isolées enterrées
 - Réalisation en sécurité des opérations suivantes : dégagement d'une canalisation enterrée non consignée, nettoyage à des fins d'identification, ripage ou soutènement, ouverture de fourreau, mise en œuvre de moyens de protection de câbles et d'accessoires
 - Réaction en sécurité en cas d'endommagement du réseau

- Jour 2 (1/2 journée) : Thèmes spécifiques aux symboles BF-HF - Chargé de chantier
 - Documents applicables et leur utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers...)
 - Évaluation des risques liés à son activité, à celles de ses exécutants et à l'environnement du chantier (présence d'autres réseaux, d'engins de chantier, coactivité)
 - Définition et mise en place de la zone de travail
 - Application des instructions (appliquer et faire appliquer)
 - Surveillance du chantier

*Code programme : BFHF-I
Date de mise à jour : 2 janvier 2026*